

FÉDÉRATION **DEUX-SÈVRES**

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Rapport Moral  
Rapport d'Activités

**NIORT**  
**20 MARS 2026**



# SOMMAIRE

## LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-SÈVRES

RAPPORT MORAL	3 - 4
VIE STATUTAIRE	5 - 6
PROJET ASSOCIATIF	7 - 9
ORGANIGRAMME	10 - 11
RAPPORT DES PÔLES	
• ADMINISTRATION ET FINANCES	12 - 13
• VIE FÉDÉRATIVE	14 - 15
AFFILIATIONS	16
RAPPORT DES SECTEURS	
• ENGAGEMENT	17
• ARTS & CULTURES	18 - 19
• VACANCES & ANIMATIONS	20 - 21
• ÉDUCATION & CITOYENNETÉ	22 - 23
RESSOURCES HUMAINES	24 - 26
SCI FLEP 79 ( Société Civile Immobilière )	26
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	27
PROJET ASSOCIATIF 26-28	28 - 29



# RAPPORT MORAL



## Résister encore et construire ensemble une vision d'avenir pour la fédération

Ces dernières années, notre fédération a su surmonter des épreuves et relever de nombreux défis. Nous avons enjambé des difficultés et, en 2025, nous avons continué à nous adapter aux évolutions de notre environnement.

En 2023, face au défi d'acquérir un nouveau siège pour nos 3 fédérations, nous avons créé une SCI pour investir dans un patrimoine qui offre à tous, de meilleures conditions de travail et une plus grande visibilité. Aujourd'hui, nous hébergeons des locataires qui sont tous des partenaires, des alliés ; je considère que c'est une nouvelle force.

Pour améliorer le pilotage technique et politique, nous avons structuré les fonctionnements, renforcé l'équipe salariée avec la création d'un poste de Responsable Administratif et Financier. Globalement, nous avons réussi à améliorer notre gouvernance.

2025, c'est aussi l'année où la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a organisé des séjours de cohésion du Service National Universel. Une première, une dernière aussi puisque le dispositif n'est pas reconduit. Nous sommes fiers de cette expérience car elle reste un bel exemple de coopération avec les services de l'État. C'est un engagement qui a suscité des débats dans notre conseil fédéral mais qui a généré aussi un vrai consensus au moment de l'évaluation.

Le rapport d'activité qui vous sera présenté rendra compte d'autres initiatives, de projets innovants et, d'une manière générale, d'un rayonnement de plus en plus important de la fédération dans tous ses secteurs d'activité. Les coopérations avec nos partenaires institutionnels se sont renforcées et de nouvelles collaborations avec des associations et des entreprises ont démarré.

Je dois remercier ici la belle équipe qui fait vivre la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres. Nous avons une équipe salariée dynamique, solide, performante, et des administrateurs responsables et engagés. Et dans notre réseau d'associations, ce sont des centaines de bénévoles qui font vivre concrètement les projets au quotidien. Contrairement à de nombreuses associations qui connaissent une gouvernance défailante, je peux affirmer que nos instances fonctionnent bien. Le bureau se réunit une fois par mois pour gérer les affaires courantes, il connaît un niveau de participation que beaucoup de dirigeants associatifs nous envient. Les commissions et le conseil fédéral sont devenus, au fil du temps, des espaces de dialogue et de coconstruction entre bénévoles, salariés et administrateurs.

Je tiens ici à souligner le travail remarquable réalisé par Jérôme, directeur de la fédération. Nous avons pu, avec lui, engager la fédération dans la belle dynamique qu'elle connaît aujourd'hui. Au moment où il a choisi de quitter son poste, après presque 10 années d'un engagement total, j'aimerais le remercier chaleureusement.

# RAPPORT MORAL

## S'adapter au changement ne suffit plus

« Ce n'est pas le plus fort de l'espèce qui survit, ni le plus intelligent. C'est celui qui sait le mieux s'adapter au changement » Charles Darwin, biologiste, maître de la théorie de l'évolution des espèces, a défini ainsi la sélection naturelle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

On pourrait considérer que nous avons résisté parce que nous nous sommes adaptés mais aujourd'hui, au XXI<sup>ème</sup> siècle, s'adapter au changement ne suffit plus.

Le monde va mal et les crises s'accumulent : crise climatique, économique, sanitaire, démocratique, démographique... Mais on s'habitue, on s'adapte ! Et il me semble que l'usage répété de ces expressions et leur caractère alarmiste atténuent l'importance des enjeux et affaiblissent notre capacité d'action. D'ailleurs, peut-on encore parler de situations de crise ? La définition même de la crise renvoie à une période critique mais passagère, avec un début et une fin alors que nous vivons actuellement de véritables situations de déséquilibre.

La Ligue de l'enseignement traverse, comme l'ensemble du secteur associatif, une zone de turbulence sans précédent. L'interrogation sur la pérennité des ressources comme sur les partenariats traditionnels est bien réelle. Pourtant, rarement dans son histoire, la mission de la ligue n'a été aussi légitime que dans cette période de délitement progressif du lien social, de démission démocratique, de défis climatique et technologique.

Le 11 Octobre, sous la bannière « Ça ne tient plus ! », la LEDS a participé à la mobilisation initiée par le Mouvement associatif pour alerter sur les difficultés sans précédent que traverse le secteur. Le tissu associatif s'est largement mobilisé pour défendre bien plus qu'un pan de l'économie sociale et solidaire

mais un pilier qui contribue à garantir l'équilibre de notre société.

Comment transformer la colère en force collective ? Est-il déjà trop tard pour agir ?

Faut-il céder à la peur, se replier, s'enfermer dans des certitudes en continuant à faire ce que nous savons faire et observer ce qui se passe autour de nous au risque d'être vite dépassé ?

Renoncer à se projeter sous prétexte de rigueur budgétaire serait une erreur stratégique majeure.

A l'inverse, assumer une politique de sobriété à court terme tout en se préparant à des changements, à des transformations, me semble un véritable levier.

## Construire une vision d'avenir

Malgré les difficultés dans le mouvement, malgré les menaces qui grandissent à l'extérieur, les valeurs portées par un grand mouvement d'éducation populaire restent plus que jamais indispensables à une société fondée sur la fraternité et la justice sociale.

Alors, je suis convaincue que la Ligue des Deux-Sèvres, portée par une énergie collective et puissante, saura conduire les évolutions nécessaires. Je suis sûre que, dans quelques années, elle sera reconnue comme un acteur incontournable de l'ESS dans les domaines de l'éducation, de l'éducation populaire, de la formation tout au long de la vie.

Nous avons maintenant des forces et des opportunités formidables pour innover et construire ensemble une vision d'avenir.

**Jocelyne BRANDEAU**  
Présidente de la Ligue  
de l'enseignement  
des Deux-Sèvres

# VIE STATUTAIRE

## VIE DE LA FÉDÉRATION

L'année 2025 a encore été une année riche et active pour les différents administrateurs mobilisés.

Elle s'est inscrite dans le prolongement de la démarche de restructuration engagée depuis mai 2024 qui appelle de nombreux arbitrages pour garantir un pilotage politique des activités et du développement, dans un contexte socio-économique complexe pour les associations d'éducation populaire.

### Vie statutaire

#### ... Au niveau départemental

Au cours de l'année 2025, le **conseil fédéral** s'est réuni 9 fois avec une présence moyenne de 15 administrateurs sur 22 élus.

Les réunions ont été plus nombreuses que prévu pour accompagner la mise à jour du projet associatif.

Des décisions importantes ont été prises pour adapter le calendrier de formalisation des documents de cadrage du pilotage que sont le budget prévisionnel et les fiches-mandats qui encadrent les dynamiques sectorielles.



Les réunions ont aussi permis d'acter et de préparer deux assemblées générales qui se sont tenues les 16 mai (Assemblée Générale Ordinaire) et le 2 juillet (Assemblée Générale Extraordinaire). Cette dernière a acté le changement de

mandataire du Commissariat aux comptes et des modifications statutaires :

- Fin du statut de « Secrétaire général élu - Directeur des Services »
- Clarification des fonctions des membres du bureau

Le **Bureau** s'est réuni à 10 reprises. La participation assidue des administrateurs (87%) a permis de sécuriser politiquement la gestion des affaires courantes et d'amorcer un travail approfondi sur la gestion budgétaire.

Le **conseil permanent** n'a pas été convoqué.

Le **séminaire** élu-e-s/salarié-e-s a participé aussi à la dynamique fédérale. Il s'est tenu le samedi 22 novembre et a réuni 32 des 39 personnes conviées.



#### - ... Au niveau régional

En 2025, notre fédération a été représentée à presque tous les temps statutaires de l'Union Régionale, le plus souvent organisés en visioconférence.

Jocelyne BRANDEAU a siégé au Bureau. Elle a aussi siégé au Conseil d'Administration avec J. BACLE et F. PETIT.

Au titre de la Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine, J. BRANDEAU est administratrice du Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine, qu'elle représente au CESER Nouvelle-Aquitaine.



# VIE STATUTAIRE

## .... Au niveau national

La fédération s'est à nouveau attachée à participer à tous les rendez-vous donnés par le Centre Confédéral :

J. BRANDEAU et J. BACLE aux Journées d'études des responsables fédéraux du 31 janvier au 2 février 2025.

J. BRANDEAU, F. PETIT, J. BACLE et S. SUIRE au Congrès et à l'Assemblée générale nationale à Rennes qui a adopté les conclusions de la question de Congrès : "Nouveaux défis, nouvelle émancipation : pour une éducation à l'esprit critique »



## Représentation et communication

La fédération a continué à communiquer dans la presse locale .

La question de la structuration d'un service communication demeure mais aucune disposition particulière n'a été prise.

La fédération continue de représenter ses adhérents dans diverses instances : FDVA 2 (Fonds de développement de la Vie associative), CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale), Commission Jeunesse Éducation Populaire, CDAL (Comité Départemental d'Action Laïque),

Au sein du CDAL, la fédération s'organise avec les DDEN, la FCPE, le SE-UNSA et UNSA-Education pour questionner les menaces à l'enseignement public laïque et y résister collectivement. C'est dans ce cadre qu'elle a développé un programme d'actions à l'occasion des '120 ans de la loi de 1901 ».

# PROJET ASSOCIATIF

## 2021-2024...2025

Amorcé en 2021, le projet « Fédérer pour plus d'humanité, plus d'engagement et plus de partage » s'est prolongé jusqu'en 2025 autour de 4 axes :



**AXE 1 : AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ FONDÉE SUR LA FRATERNITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE**

**AXE 2 : ASSUMER NOTRE RÔLE DE FÉDÉRATION**

**AXE 3 : ANCRER NOTRE PROJET DANS LE CADRE DE POLITIQUES PUBLIQUES ÉDUCATIVES**

**AXE 4 : S'AFFIRMER COMME ACTEUR DE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Les objectifs visés ont permis de guider les actions et le développement.

# PROJET ASSOCIATIF

## « Le baromètre 2021-2025 »

### AXE 1 : AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ FONDÉE SUR LA FRATERNITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE

- Défendre les valeurs de Liberté, Égalité, Fraternité et le principe de la Laïcité  
**0 1 2 3 4 5**
- Favoriser l'engagement des personnes  
**0 1 2 3 4 5**
- Participer au débat public  
**0 1 2 3 4 5**
- Inscrire des principes de la transition écologique dans nos pratiques  
**0 1 2 3 4 5**
- Favoriser les rencontres  
**0 1 2 3 4 5**
- Donner une dimension globale à nos actions en s'appuyant sur la diversité de nos secteurs d'activité  
**0 1 2 3 4 5**

### AXE 2 : ASSUMER NOTRE RÔLE DE FÉDÉRATION

- Cultiver les liens avec les associations et entre elles  
**0 1 2 3 4 5**
- Poursuivre le développement du Centre de Ressources Départemental de la Vie Associative  
**0 1 2 3 4 5**
- Développer des événements inter-associatifs  
**0 1 2 3 4 5**
- Accompagner et représenter  
**0 1 2 3 4 5**
- Renforcer la visibilité de l'activité de la fédération et de son réseau, au sein du réseau  
**0 1 2 3 4 5**

### AXE 3 : ANCRER NOTRE PROJET DANS LE CADRE DE POLITIQUES PUBLIQUES ÉDUCATIVES

- Valoriser nos savoir-faire  
**0 1 2 3 4 5**
- Construire et renforcer nos liens avec les collectivités territoriales  
**0 1 2 3 4 5**
- Assumer et défendre notre statut d'association complémentaire de l'enseignement public  
**0 1 2 3 4 5**

### AXE 4 : S'AFFIRMER COMME ACTEUR DE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Poursuivre la mise en œuvre des principes de gestion durable des ressources humaines et financières  
**0 1 2 3 4 5**
- Pérenniser et développer une gouvernance partagée, suivie et rigoureuse  
**0 1 2 3 4 5**
- Renforcer et développer des partenariats économiques pérennes  
**0 1 2 3 4 5**
- Créer une identité « Ligue de l'Enseignement »  
**0 1 2 3 4 5**

**0 1 2 3 4 5 : Aucune action**

**0 1 2 3 4 5 : Actions programmées**

**0 1 2 3 4 5 : Actions engagées**

**0 1 2 3 4 5 : Actions réussies**

**0 1 2 3 4 5 : Actions majoritairement réussies**

**0 1 2 3 4 5 : Objectif atteint**



# PROJET ASSOCIATIF

## « 2024-2025 »

### AXE 1 : AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ FONDÉE SUR LA FRATERNITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE

L'intitulé de cet axe s'inscrit dans l'ADN de la Ligue de l'enseignement.

Pendant quatre ans, elle a souhaité le réaffirmer en valorisant cette dimension dans ses activités régulières et en développant des programmes d'actions spécifiques.

La création d'un secteur dédié à l'« engagement » en est l'aboutissement.

Même si les moyens humains et financiers dédiés à ce secteur restent à consolider, des actions marquantes ont été conduites.

#### Les 120 ans de la loi de 1905



Avec les partenaires du Comité Départemental d'Action Laïque, plusieurs événements, activités pédagogiques et débat ont été programmés.

Une série de capsules-vidéos a été imaginée pour rendre compte de cette démarche et pourra servir de support pour de prochaines actions dans les années à venir



#### Le festival du Sport Autrement



Le Comité Départemental Ufolep79 s'est engagé dans un projet fédéral pour permettre à 29 demandeurs d'asile accompagnés par le CADA79 de participer à ce festival organisé à Paris pour des publics rencontrés via des dispositifs socio-sportifs.

Ce festival marque l'engagement UFOLEP pour plus d'égalité, plus d'accès aux droits, plus d'émancipation et constitue un vrai plaidoyer en acte pour le Vivre ensemble.



#### « Citoyen du 21<sup>ème</sup> siècle »



La Ligue de l'enseignement souhaite réagir face à la crise de notre démocratie représentative.

En 2025, elle s'est mobilisée auprès de Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes, auprès de détenus en maison d'arrêt et à travers des conférences populaires.



### AXE 2 : ASSURER NOTRE RÔLE DE FÉDÉRATION

Fédération d'associations, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a pourtant été contrainte de se focaliser sur le développement de ses propres activités associatives pour asseoir son modèle économique. Pour s'adapter aux politiques publiques, elle a même élargi son accompagnement des dirigeants associatifs au-delà de ses adhérents.

Depuis 4 ans, elle développe des services, des rendez-vous et des démarches pour recentrer ses efforts sur la construction d'un réseau plus solide et plus fort.

#### La rentrée des associations



Après les Amis du Château de Coudray Salbart, c'est la ludothèque du Bocage « Dé en Bulles » qui a accueilli des représentants d'associations pour des temps d'inter-connaissance, d'échanges et de réflexions relatives à la crise que traverse le monde associatif. La démarche a abouti notamment à des points « Presse » pour sensibiliser les citoyens.



#### Un nouveau partenaire pour les rencontres sportives associatives



Le Comité Départemental Usep79 a noué un partenariat avec le CREPS. Pour soutenir les enseignants et les élèves dans l'organisation de rencontres associatives et sportives, des stagiaires en formation professionnelle d'éducateur sportif participent à la préparation et à l'animation. I

#### Dynamique entre assos « cinéma » ?



Parmi son réseau d'associations affiliées, la Ligue de l'enseignement en compte 19 qui proposent du cinéma en milieu rural.



Techniquement, c'est le dispositif CRPC de la LENA qui les accompagne. Mais des actions mutuelles pourraient être envisagées en termes d'animation, de débat, d'échanges de bonnes pratiques.

Une démarche collective a été conduite auprès de la presse (Annonce hebdomadaire des films dans la PQR), des rendez-vous se profilent et un tour des lieux de diffusion est programmé.

**SIGLES**

CADA : Centre d'Aide aux Demandeurs d'Asile

CREPS : Centre de Ressources d'Expertise et de la Performance Sportive

CRPC : Centre Régional de Promotion du Cinéma

LENA : Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine

PQR : Presse Quotidienne Régionale

# PROJET ASSOCIATIF

## « 2024-2025 »

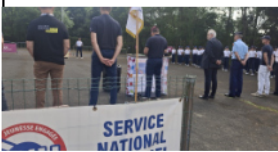
### AXE 3 : ANCRER NOTRE PROJET DANS LE CADRE DE POLITIQUES PUBLIQUES ÉDUCATIVES

Mouvement complémentaire de l'école, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres est concernée par les politiques publiques de l'Éducation Nationale. Depuis les années 2000, elle a aussi renforcé ses liens avec les services déconcentrés de « Jeunesse et Sports » mais également avec la préfecture, avec la DRAC et avec les collectivités locales.

En 2025, elle a conventionné avec chacune de ces typologies de structures pilotant des politiques publiques !

#### Le Service National Universel

Après une expérimentation en 2024 pour un séjour, en 2025, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a assumé l'ensemble des séjours de cohésion organisés dans le département : 3 séjours pour 362 jeunes encadrés par 41 encadrants. La contractualisation a pris la forme d'une prestation. L'évaluation a permis de confirmer que la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a réussi à mettre en œuvre cette action dans le respect de son propre projet éducatif, en partenariat avec la préfecture, la DRAJES, la DSDEN, la SDJES, la gendarmerie, les collectivités locales



#### Lecture-Loisirs : la Bibliobulle

En réponse à un « appel à manifestation d'intérêt » du Ministère de la Culture, en lien avec la SDJES et le Conseil Départemental 79, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres agit pour que la « lecture » retrouve une grande place dans les ACM. Après la formation d'animateurs et la circulation de malles, elle s'est dotée d'un nouvel outil de médiation : une Caravane aménagée pour créer un lieu de lecture ponctuel auprès des structures éducatives : Le Bibliobulle ! ...et elle fonctionne !



#### « La classe dehors »

La Ligue de l'enseignement a développé des « classes de découvertes sous tentes ». Cette démarche l'a rapprochée de nombreux partenaires militant pour la conduite des activités éducatives et pédagogiques à l'extérieur. Elle a intégré leurs collectifs et leurs dynamiques. Elle prépare un rendez-vous pour renforcer la sensibilisation et l'accompagnement des enseignants, en partenariat avec la DSDEN !

- « Expérimenter la classe dehors »,
- 20 mai 2026 à La Garette




### AXE 4 : S'AFFIRMER COMME ACTEUR DE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Pour préserver son patrimoine matériel et immatériel, pour maintenir sa capacité d'agir dans un environnement économique où l'aide financières aux associations baisse et les charges de structure augmentent (emploi, énergie, ...), la Ligue de l'enseignement doit organiser ses activités économiques dans une logique entrepreneuriale. C'est dans le champ de l'ESS qu'elle souhaite le faire.

En 2025, elle a finalisé son modèle lié au bâtiment, identifié sa place dans l'ESS et développé de nouveaux dispositifs de valorisation économique de ses ressources.

#### Une Société Civile Immobilière (SCI)

 Au printemps 2024, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres construit une Société avec l'Ufolep79 et l'USEP79 pour acquérir un immeuble, y poursuivre ses activités et construire un modèle économique qui permette de renforcer le patrimoine des trois structures et supporter les charges d'hébergement par la mutualisation avec d'autres locataires.

En 2025, l'équipement a pris de la valeur avec un programme de travaux qui a bouleversé le fonctionnement mais a encore amélioré les conditions d'accueil et de travail. *-> Retrouvez d'autres informations en page 26*

#### Une charte interne ESS

L'Économie Sociale et Solidaire est un champ d'activité très large articulé autour de 3 principes et encadré en France par une loi.

Avec un groupe d'élus, en Conseil Fédéral puis en Séminaire, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a travaillé pour identifier et désigner clairement entre ses membres le cadre dans lequel elle souhaite se développer. Ce cadre est différent du cadre d'autres acteurs de l'ESS.

Pour en garantir le respect, elle s'est dotée d'une Charte.

*-> Retrouvez la Charte en page 27*

#### Un catalogue



Depuis 2010; la Ligue de l'enseignement a cherché à valoriser ses ressources (humaines et matérielles) pour anticiper la baisse des aides publiques sans impacter les bénéficiaires de ses actions. Plusieurs supports ont été créés pour promouvoir les services qui pouvaient faire l'objet de produits financiers. Dans la continuité de l'AG 2024 où des tarifs ont été harmonisés pour les interventions de la fédération,

un catalogue réunissant les propositions de tous les secteurs de la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a été diffusé. Une première version qui en appellera sans doute d'autres toujours plus pertinentes et toujours plus élargies pour accompagner les acteurs éducatifs du département.



# ORGANIGRAMME

Une organisation des services est installée au 1<sup>er</sup> janvier 2025 au sein de la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres (LEDS).

Elle vise à améliorer le pilotage, décentraliser le management et encadrer les activités des secteurs.

## • Des instances statutaires clairement identifiées

La LEDS est administrée par un **conseil fédéral** qui, sur la base des orientations retenues par l'Assemblée générale, définit la politique générale de la Fédération, élabore les programmes au service du projet fédéral et vote le budget.

Le conseil fédéral élit en son sein un-e **président-e** et un **bureau**.

Le conseil fédéral peut aussi créer des **commissions** destinées à mettre en œuvre le projet fédéral, et de manière ponctuelle, des groupes de travail pour des problèmes particuliers.

Le **bureau** anime et coordonne les différentes commissions et groupes de travail institués par le Conseil fédéral.

Il veille au respect et à la mise en œuvre des décisions du Conseil fédéral et peut prendre toute décision présentant un caractère d'urgence. Il rend compte de son action au Conseil fédéral.

Il désigne entre ses membres des **responsables de commissions**.

## • Des fonctions salariées clairement identifiées

La LEDS organise ses services autour de 7 fonctions salariées principales :

1. Directeur-trice des services ..... Niveau N+3
2. Responsable Administratif-ve et Financier-ère (RAF) ..... Niveau N+2
3. Responsable du pôle Vie Fédérative (RVF) ..... Niveau N+2
4. Responsable de secteurs (RS) ..... Niveau N+2
5. Chargé-e(s) de mission /de projet ..... Niveau N+1
6. animateurs permanents ..... Niveau N+1
7. animateurs/intervenants ..... Niveau N

*NB : Le-la délégué-e départemental de l'Ufolep79 est salarié-e de la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres et mis à disposition du Comité Départemental Ufolep79 qui définit ses missions, organise ses tâches et son temps de travail.*

## • Des rapports horizontaux visant à la transversalité

### – Entre la LEDS et les Associations membres :

➤ La LEDS constitue avec les comités directeurs de ses associations membres - Comité Départemental Ufolep des Deux-Sèvres (Ufolep79) et Comité Départemental Usep des Deux-Sèvres (USEP79) - une instance consultative dénommée le **Conseil Permanent** pour le Développement Fédératif qui permet la coordination et la mise en œuvre du projet fédéral, qui favorise toute action et qui peut mutualiser des moyens et organiser leur gestion.

➤ Une **convention tripartite** est signée entre la LEDS, l'Ufolep79 et l'USEP79 en vue de coordonner leurs actions respectives, d'unir leurs efforts pour mettre en œuvre un projet départemental et d'organiser les relations entre elles.

Le suivi de cette convention est assuré par deux instances :

-La **Commission Gestion Durable des Ressources Humaines et Financières** de la LEDS (GDRH&F) à laquelle des administrateurs de l'UFOLEP79 et de l'USEP79 siègent.

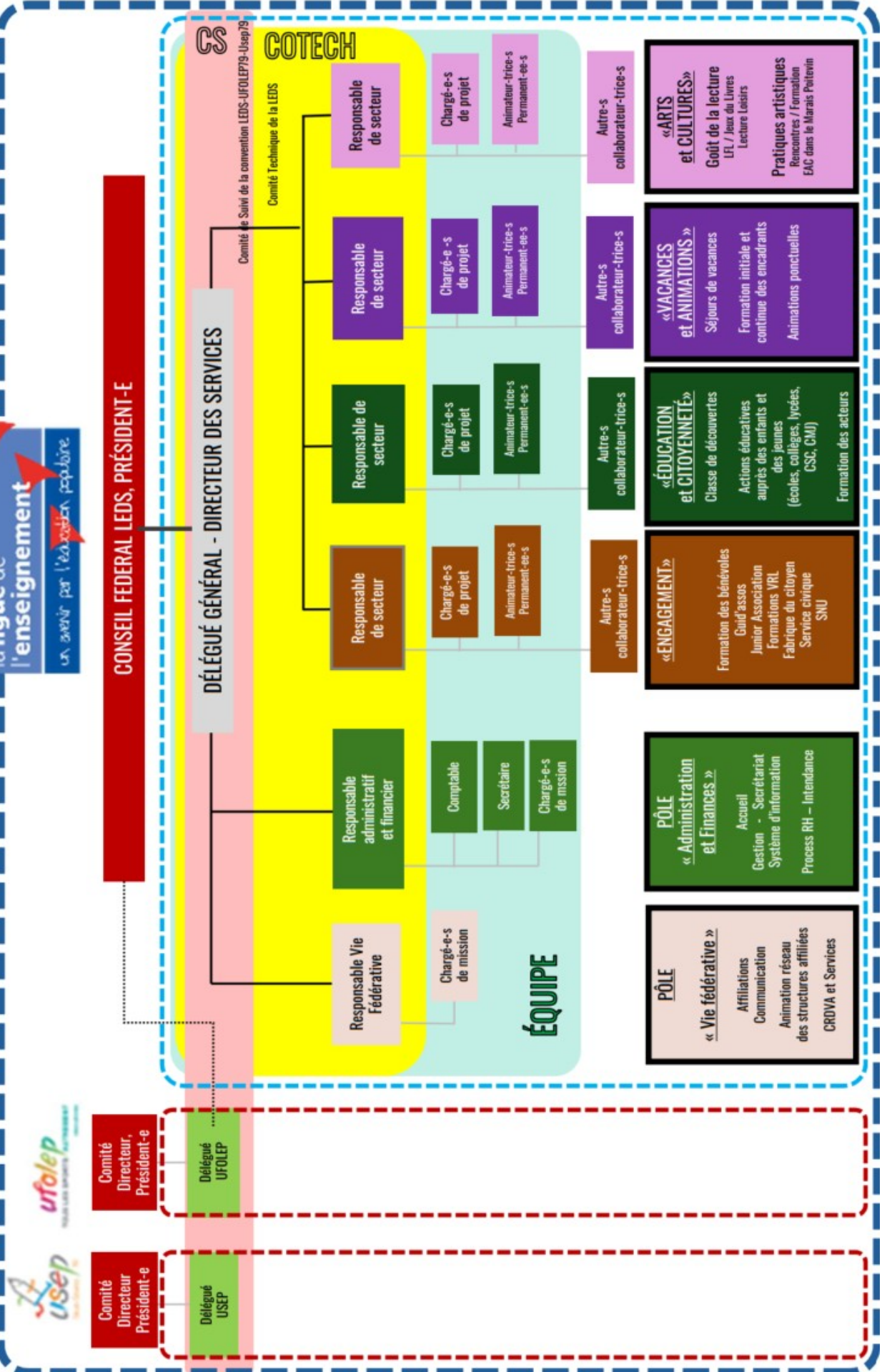
- Le **comité de suivi** (CS), comité technique composé des délégués des trois entités.

➤ La LEDS met à disposition de l'UFOLEP79, un salarié qui occupe les fonctions de délégué départemental UFOLEP79. Elle est encadrée par une **convention de mise à disposition de personnel**.

# ORGANIGRAMME

**FÉDÉRATION DEUX-SÈVRES**  
la ligue de l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

Organigramme applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2026





# PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

## Raison d'être

Assurer une gestion durable des ressources humaines et financières.

## Contexte

Depuis quelques années, le modèle économique de la fédération a fortement évolué et son développement s'est accéléré à travers ses secteurs.

Face aux difficultés que cela a pu engendrer, la fédération a dû repenser sa gestion financière et sociale.

Dans cette continuité, un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) a permis de formaliser un état des lieux du fonctionnement de la fédération.

Trois préconisations fortes ont émergé, articulées autour de la création d'un pôle dédié à l'administration et aux finances de la fédération :

- Le développement d'outils et de méthodes adaptés pour administrer les ressources humaines et assurer la gestion comptable ;
- La mise en place d'un dialogue de gestion et de process de fonctionnement avec les secteurs d'activités ;
- La mise en place de process de gestion des ressources humaines adaptés.

L'année 2025 a confirmé que ce défi est en train d'être relevé par le biais de 5 priorités stratégiques :

## 1. Renforcer ses moyens alloués au pilotage de la fédération.

Début 2025, pour poursuivre la mise en œuvre des préconisations du DLA et assurer la responsabilité du pôle, le Conseil Fédéral a acté le recrutement d'un responsable administratif et financier.

Dans l'attente de son recrutement, la ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a sollicité l'appui technique de la Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine qui a accompagné la clôture de l'exercice 2024 et qui a fourni des outils de pilotage.

Elle a également mobilisé une directrice administrative et financière dans le cadre d'un mécénat de compétences. Valérie BÉGOUT, a permis d'assurer la continuité de gestion de certains dossiers.

Alban RABUSSIÉ, auparavant chargé de développement à la vie associative de la fédération, a été recruté et a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Il est depuis responsable du « Pôle Administration et Finances » où sont également mobilisées Virginie MATHAUX, assistante comptable, et Ludivine LECHAT, secrétaire.

## 2. Optimiser la gestion financière

L'amélioration du pilotage a permis de mieux analyser les charges (achats, abonnements, rentabilité) et de sécuriser les produits (suivi des subventions et conventionnements, facturations, recouvrement).

## INFOGRAPHIE

### FINANCES



# PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

L'analyse des créances a été affinée suite à l'audit d'avril 2025.

Le nombre de fournisseurs a été réduit. Un travail de recherche d'optimisation des achats et de rationalisation des abonnements a également été amorcé.

En parallèle, la procédure de facturation a été améliorée en limitant le nombre d'opérateurs, en reclassant les comptes clients et en systématisant le recours à un progiciel.

Enfin, pour absorber les conditions de mise en paiements des organisations des séjours du SNU, un partenariat bancaire, inédit pour la fédération, a été mis en place pour sécuriser la trésorerie de l'association.

### 3. Accompagner le développement des secteurs

Un dialogue de gestion s'est mis progressivement en place au cours de l'année 2025. Il permet aux responsables des secteurs de moins assumer de tâches de gestion comptable/financière et de se focaliser sur la gestion de leurs activités et sur leur développement.

Ce dialogue a aussi permis d'affiner les charges indirectes à intégrer au coût des opérations et, par voie de conséquence, de questionner, les tarifs.

Enfin, l'analyse des modèles économiques des activités sectorielles s'est affinée, notamment avec l'établissement d'une situation comptable intermédiaire avec les responsables de secteur. Elle permet de mieux identifier les développements possibles

### 4. Sécuriser le développement

Dans un environnement économique en pleine mutation pour les structures associatives, le pôle a entamé la mise en

place de points réguliers avec les instances exécutives de la fédération, notamment en produisant des modélisations de l'activité à travers la présentation d'une situation comptable à la fin de l'été puis d'un résultat projeté de l'exercice au début du mois de décembre.

Le pôle avait commencé par la réalisation d'un budget prévisionnel plus affiné que lors des exercices antérieurs et qui avait été finalisé en mars par des arbitrages stratégiques.

En fin d'exercice 2025, la réalisation du BP est très satisfaisante tant en termes de résultat projeté qu'en niveaux de charges et de produits.

### 5. Préserver les richesses humaines

Afin que le dialogue social puisse rester serein, la fédération a souhaité renforcer sa conformité à la Convention Collective en vigueur.

À cet effet, et afin de favoriser l'accompagnement individualisé des parcours personnels et professionnels, deux séries d'entretiens individuels ont été menées auprès de tous les salariés concernés.

Conformément aux dispositions décidées en interne, une série d'entretiens a permis des échanges entre chaque collaborateur et un administrateur. Elle sera organisée annuellement.

Pour se conformer à la Convention Collective, le Pôle a développé plusieurs outils permettant de programmer, conduire et archiver les entretiens obligatoires. Il en a également géré les impacts statutaires et salariaux.



# PÔLE VIE FÉDÉRATIVE

## Raison d'être

*Fédérer des structures/personnes pour constituer un réseau fort qui s'engage collectivement pour répondre aux défis contemporains.*

## Contexte

Fédération d'associations, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a pourtant été contrainte de se focaliser sur le développement de ses propres activités associatives pour asseoir son modèle économique.

Pour s'adapter aux politiques publiques, elle a même élargi son accompagnement des dirigeants associatifs au-delà de ses adhérents.

Depuis 4 ans, elle développe des services, des rendez-vous et des démarches pour recentrer ses efforts sur la construction d'un réseau plus solide et plus fort.

Cette posture apparaît essentielle à l'heure où les différentes crises sociales, économiques et politiques fragilisent le tissu associatif. La reconnaissance de son utilité sociale par les pouvoirs publics, voire par les citoyens, semble faiblir.

Par ailleurs, 2025 marque la fin de l'APAC, offre d'une couverture assurantielle intégrée à l'affiliation, qui constituait un levier assez important de mobilisation.

Pour résister et assurer son rôle de fédération (Axe 2 du Projet associatif), la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres s'est donc dotée d'un pôle « Vie Fédérative ».

Il anime et accompagne le réseau des associations affiliées et le collectif des adhérents individuels mais a aussi une mission transversale auprès de l'ensemble des secteurs qui à travers leurs activités peuvent et doivent renforcer le « réseau fort » qui est visé.

## L'affiliation

En 2025, une étape importante a été franchie avec l'adoption d'une stratégie d'affiliation qui pose un objectif assumé de formaliser le lien avec le maximum de nos partenaires autour de l'adhésion à des valeurs communes et de l'affiliation à la fédération.

Cette stratégie fixe les enjeux, les méthodes de mobilisation et les modalités de la mise en place d'un lien affinitaire avec les différentes catégories d'acteurs :

- LES INDIVIDUS
- LES ASSOCIATIONS SCOLAIRES
- LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
- LES AUTRES ASSOCIATIONS
- LES COLLECTIVITÉS
- LES ENTREPRISES

Cette première étape se prolongera en 2026 par une stratégie de communication visant à soutenir l'affiliation. Elle sera aussi transversale.

## La communication

Pour faire réseau, la communication entre les membres et vis-à-vis des partenaires est importante.

En 2025, 8 « Lettres aux bénévoles » ont été diffusées pour partager l'actualité du monde associatif, proposer des rendez-vous, alerter sur des dispositifs ouverts aux dirigeants associatifs et promouvoir des actions organisées par le réseau.



Au siège, des réflexions ont été engagées pour améliorer la visibilité de notre réseau.

Enfin, le site Internet est mis à jour pour rester un lieu de « rendez-vous » en ligne.

# PÔLE VIE FÉDÉRATIVE

## L'animation du réseau

Les actions de soutien au réseau ont perduré :

- Développement des services réservés aux associations affiliées :
  - Bulletins de paie
  - Basicompta
  - Prêt de salle et de matériel
- Accompagnement d'associations pour écrire leur projet associatif ,
- Participation des élus fédéraux aux AG du réseau
- Démarche de projet(s) collectif(s) entre des associations accueillant du cinéma itinérant...

L'organisation d'une journée de rentrée associative des structures affiliées a été reconduite.

Elle s'est tenue dans les locaux de « Dé en Bulles », association affiliée.

Elle a permis l'inconnnaissance, l'échange de pratiques mais aussi des discussions sur le tissu associatif qui nous lie.

La journée a permis de collecter la parole de nos associations et leurs inquiétudes dans un contexte de mise sous pression globale des bénévoles.

Cette démarche a pu s'inscrire dans deux campagnes nationales de défense du fait associatif

- « **Espaces menacés** » animée par les mouvements d'éducation populaire.
- « **Ça ne tient plus !** » animée par le Mouvement Associatif.

Dans la continuité, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a pu s'appuyer sur l'expression et le vécu concret de ses adhérents pour essayer d'alerter les citoyens par voie de presse

## Expressions de responsables associatifs

Le Tissue associatif...  
des fils..... des fils qui  
disparaissent, c'est un  
tissue qui s'effiloche

Ça coûte d'obtenir  
les labels, les  
certifications !

Il n'y a plus de subventions  
directes : on finance les  
bénéficiaires pour qu'ils se  
paient du service

Le financement au projet  
n'intègre pas tous les autres  
coûts néanmoins nécessaires  
pour que le projet existe

## Carte postale : « Espaces menacés »



## Banderole posée au fronton du siège





# AFFILIATIONS

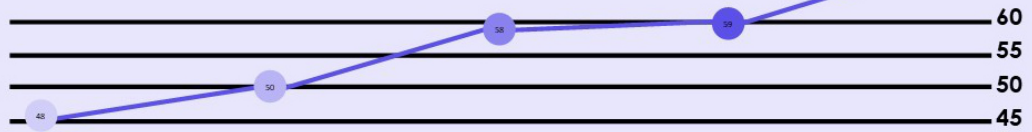
## INFOGRAPHIE

Assemblée générale du 20 mars 2026

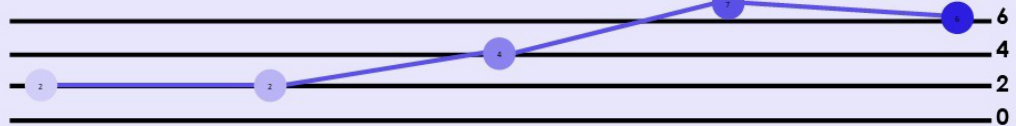


### AFFILIATION

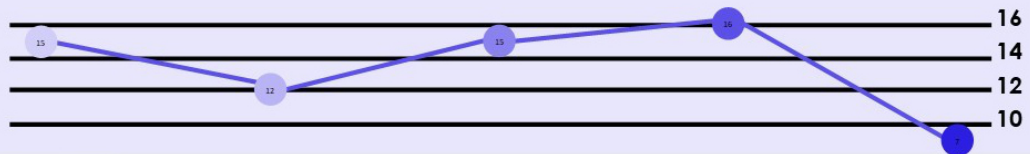
Nombre d'associations socio-culturelles affiliées



Nombre d'association scolaires et de jeunes

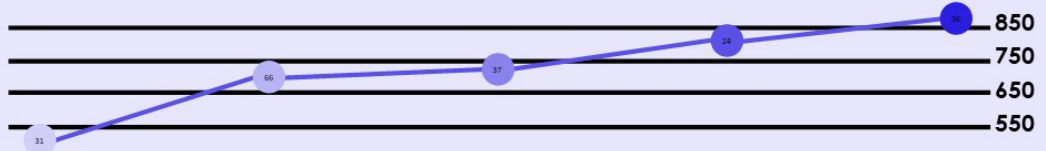


Nombre de structures non associatives

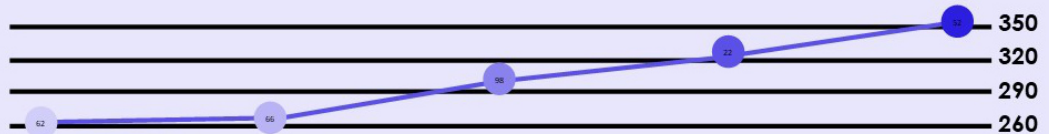


### ADHESIONS

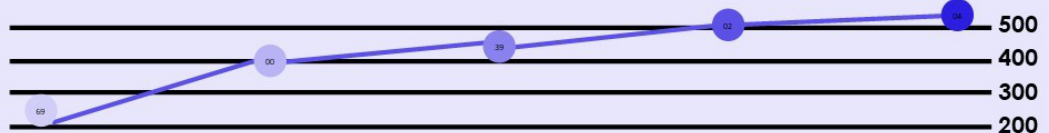
Nombre d'adhérents socio-culturels



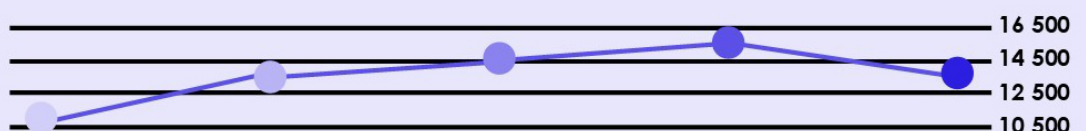
Nombre d'adultes



Nombre de jeunes



Nombre d'adhérents à la Ligue 79



### SERVICES AUX ASSOS

Basicompta ● 39 associations

Impact Emploi ● 13 associations

# ENGAGEMENT

## Raison d'être

*Favoriser l'engagement dans des parcours citoyens par l'information, la formation et l'accompagnement.*

## Contexte

Des difficultés et des tensions qui percutent directement les activités de la Ligue se font jour: crise de la démocratie représentative, développement des technologies numériques troublant nos perceptions, remise en cause de l'état de droit et du principe de laïcité, attaque des règles de la citoyenneté, marchandisation des services, dérèglement climatique,...

Au travers de plusieurs de ces activités, la Ligue peut et doit réagir.

Depuis fin 2024, elle a souhaité identifier, soutenir et développer un programme d'actions spécifiques et porté politiquement.

Elle le fait au travers de toutes les actions éducatives qu'elle conduit mais veut renforcer sa mobilisation en créant un secteur dédié à l'engagement.

Son programme est décliné en trois thèmes.

### 1. L'engagement bénévole

En 2025, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres s'est encore fortement sur l'accompagnement des associations et de leurs dirigeants.

- **400** bénévoles associatifs formés à l'occasion de 40 sessions coordonnées dont 10 animées par la fédération
- **13** personnes formées à la gestion associative (Certificat de formation à la Gestion Associative=CFGA)
- Renouvellement du partenariat avec la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre pour y organiser un appui Guid'Assos
- Mobilisation sur le co-pilotage du réseau Guid'assos en phase d'évaluation

### 2. L'engagement volontaire

La Ligue de l'enseignement accompagne :

- Le volontariat d'animation à travers les parcours de formation BAFA et la mobilisation sur les séjours de vacances (33 animateurs/directeurs en 2025 et 89 stagiaires BAFA )
- Le volontariat en Service Civique avec, en 2025 :
  - 11 accueil dont 9 pour des structures affiliées
  - 120 stagiaires en Formation Civique et Citoyenne
  - 25 tuteurs formés/accompagnés

En 2025, la Ligue de l'enseignement a assumé l'ensemble des séjours de cohésion organisés dans le département dans le cadre du Service National Universel :

- 3 séjours de 12 jours
- 362 jeunes lycéens
- 41 encadrants.

### 3. L'engagement citoyen

Dans la continuité des réflexions engagées par la commission Débat-Public de 2023 à 2024, le travail s'est poursuivi sur la développement de parcours citoyens.

Ils n'a pas fait l'objet d'une appropriation et d'un portage technique professionnel. Elles ont malgré tout permis la formalisation d'une « marguerite » synthétisant les enjeux contemporains qui doivent motiver l'accompagnement de parcours des citoyens du 21<sup>ème</sup> siècle (cf page 29) et de nombreuses actions :

- 3 Conférences Populaires avec une association affiliée
- Une forte mobilisation à l'occasion des 120 ans de la loi de 1905
- 3 Formations aux Valeurs de la République et au principe de Laïcité, dont une en interne





# SECTEUR ARTS & CULTURES

## Raison d'être du secteur

*Permettre aux personnes de développer leurs imaginaires et leurs capacités d'agir par la création d'opportunités de mises en relation avec le sensible.*

## Contexte

En 2025, le secteur Arts et Cultures entame son projet recentré sur deux axes prioritaires, qui découle du travail entamé en 2024 par sa commission :

- Participer et contribuer au développement du goût de la lecture et des pratiques de lecture jeunesse
- Faire vivre les pratiques artistiques et culturelles

En appui aux politiques publiques culturelles et fort de son implication sur ces champs, le secteur a renforcé son pouvoir d'agir dans ces domaines, et déployé un programme d'actions qui intègre continuité et développement

## Développement des pratiques de lecture jeunesse :

**Lire et Faire Lire**, des voix de lecteurs pour les enfants de 0 à 12 ans pour le plaisir de lire, à travers le lien intergénérationnel, et pour lutter contre les inégalités en matière d'accès aux livres.

Porté conjointement avec l'UDAF, le dispositif Lire et faire Lire c'est au-delà des séances de lectures qui ont lieu chaque jour de la semaine dans les écoles et accueils périscolaires, un programme de formations autour des pratiques de lecture et de la littérature jeunesse.

**Lecture Loisirs** a aussi émergé au fil de l'année 2025. Soutenu par le Ministère de la Culture et le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, il a permis en partenariat avec la SDJES79, d'aller à la rencontre des Accueils Collectif de Mineurs, leurs animateurs et leurs organisateurs.

Le programme de formation et la mise à disposition de malles s'est poursuivi et la caravane Bibliobulle, espace de lecture itinérant, a commencé à enrichir l'offre culturelle de ceux qui l'ont accueillie.



## Faire vivre les pratiques artistiques et culturelles

**Résidence**, accueil du Théâtre du Bocage en résidence de travail pour la création de leur nouveau spectacle *Matin Brun* ; une dynamique de compagnonnage entreprise avec cette compagnie deux-sévrienne affiliée.

**Jouons la Carte**, opération nationale de lutte contre les discriminations à travers l'analyse photographique et l'écriture. De nouvelles structures, malgré un rebond moindre que les années précédentes.

**Spectacle vivant**, une programmation culturelle de spectacle vivant pour les scolaires de 4 communes du Marais, afin de favoriser l'accès à l'œuvre.

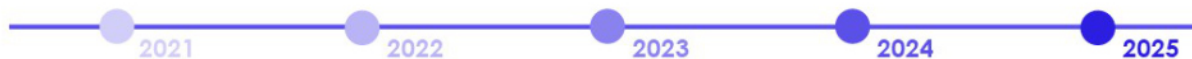
**Scènes Amateur 79**, réseau des pratiques en amateur des arts de la Parole, constitué de structures professionnelles et amateurs. Développement d'un programme de formations et de rencontres autour des pratiques théâtrales.

Une dynamique collective volontaire et engagée portée par les 8 structures du réseau.



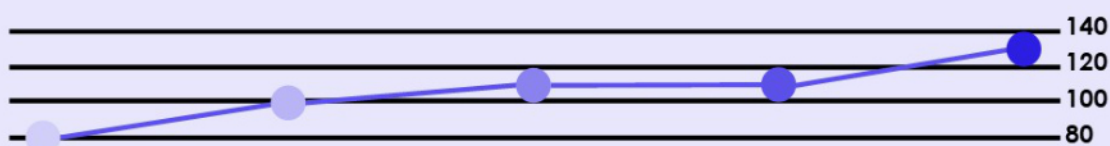
# SECTEUR ARTS & CULTURES

## INFOGRAPHIE



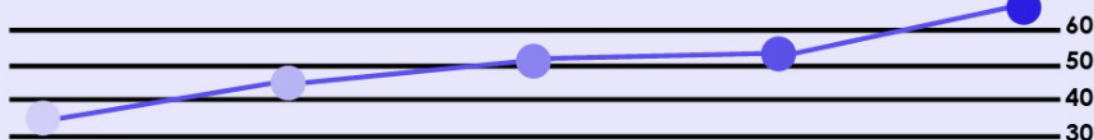
## LIRE ET FAIRE LIRE

## Nombre de bénévoles



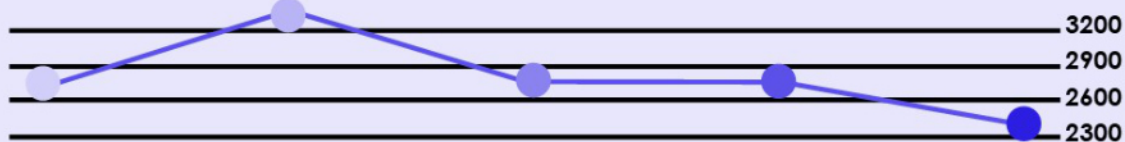
## LIRE ET FAIRE LIRE

## Nombre de structures



## LIRE C'EST PARTIR

## Nombre de livres vendus



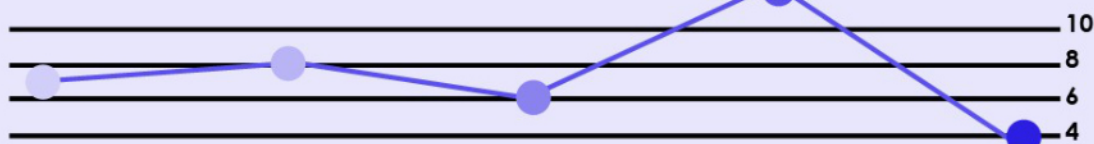
## JOUONS LA CARTE

## Nombre d'élèves participants



## SPECTACLES VIVANTS

## Nombre de spectacles



## SCENES AMATEUR 79

## Nombre de troupes

● 29

● 25

## Nombre de formations

● 4

● 4

## Nombre de rencontres

● 2

● 3





# SECTEUR VACANCES & ANIMATIONS

## Raison d'être

*Faire vivre les mixités sur les temps de vacances et de loisirs, en organisant des séjours collectifs, des animations et en formant des animateurs à l'animation socioculturelle.*

## Contexte

En 2025, l'activité du secteur s'articule autour de 3 champs qui se répondent et se nourrissent : Séjours de vacances enfants, Formation des encadrants et Animation socioculturelle dans une dynamique Éducation populaire.

En quelques années, l'activité s'est beaucoup développée (séjours, formations BAFA, animations), ainsi que le réseau et les partenaires. Le secteur doit continuer de se structurer pour se stabiliser. Pour cela, un animateur polyvalent a été embauché.

## Séjours de vacances enfants

En 2025, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a organisé des séjours vacances d'été dans le département :

- Base de loisirs du Lambon (Aventure),
- Les Écuries du Châtelier (Équitation),
- La Garette (Nature),
- Sainte Eanne (Expression).

L'accueil des structures, la compétence des intervenants et l'engagement des équipes d'animation ont pleinement participé à la qualité des séjours.

La Ville de Niort a confié à la Ligue l'organisation d'un séjour pour 24 enfants de la commune.

Afin de faciliter le départ en séjour, plusieurs partenariats et conventions ont été établis :

- « Aide aux Vacances Enfants »
- « Pass'Colo » - CAF nationale
- « Colos Apprenantes » - Ministère
- Solidarité Laïque
- Le Secours Populaire et les Restos du Cœur
- L'Aide Sociale à l'Enfance

Les équipes d'animation se sont organisées pour favoriser l'accueil des enfants à besoins particuliers dont certains en situation de handicap avec le soutien de la CAF 79.

## Formation des encadrants

En 2025, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a organisé des formations BAFA (Générale et Approfondissement). 80 animateurs y ont été formés. Certains ont été recrutés dans nos équipes d'animation. Former les animateurs qui encadrent nos séjours participe indéniablement à la qualité de ceux-ci.

En 2025, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a participé au « Plan de formation des professionnels et intervenants de l'animation socioculturelle » proposé par le SDJES 79. 3 formations ont été organisées pour 30 animateurs, directeurs et coordinateurs d'accueils collectifs de mineurs du département.

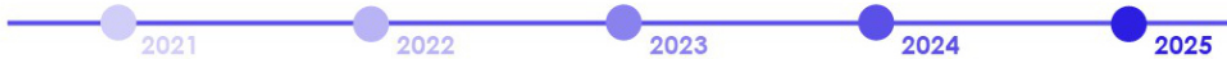
En 2025, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a participé à la conception, la coordination et l'animation de 2 formations de formateurs BAFA, pilotées par la Ligue de l'enseignement Nouvelle Aquitaine en Corrèze. Les sessions ont regroupé 30 formateurs dont 7 deux-sévriens. L'intérêt étant de constituer un réseau régional de formateurs opérationnels et outillés pour encadrer les formations.

## Animation socioculturelle

En 2025, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a créé un catalogue d'animations à destination des Accueils Collectifs de Mineurs en proposant diverses interventions : karts à pédales, fusées à eau, escape game, jeux coopératifs.

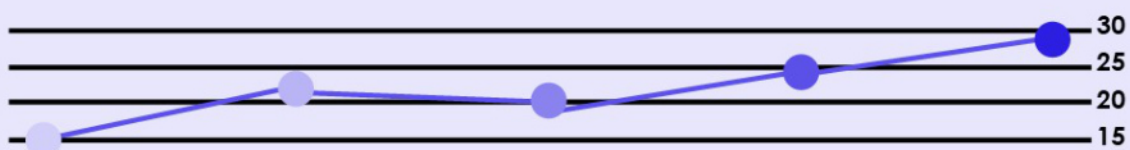
# SECTEUR VACANCES & ANIMATIONS

## INFOGRAPHIE

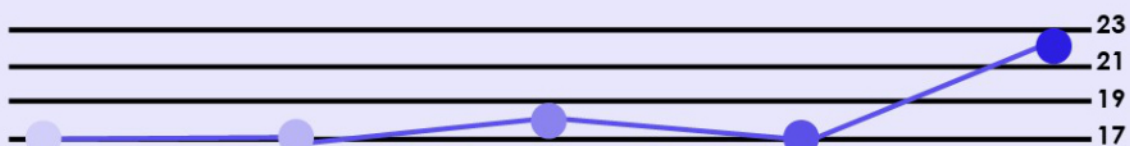


### SEJOURS

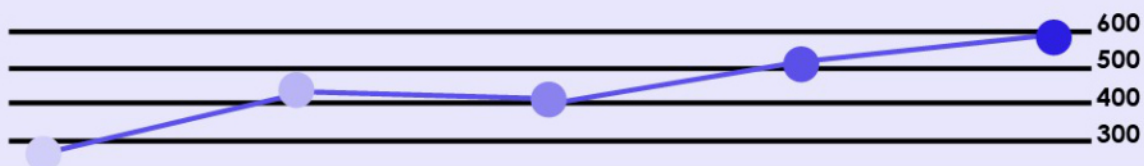
Nombre de séjours organisés



Evolution de l'équipe d'animations



Nombre d'enfants participants



### FORMATION Bafa

Nombre formations

Générales

● 2

● 2

Nombre de formations

Approfondissement

● 1

● 2

Nombre d'animateurs

formés

● 80

● 89

### AUTRES FORMATIONS

Nombre formations  
Initiales de formateurs

● 1

● 1

Nombre formations  
Continue de formateurs

● 1

● 0

Nombre de formations  
Continue d'animateurs

● 3

● 3

### ANIMATIONS

Nombre d'animations

● 1

● 0

**6 animations** se sont déroulées dans différentes structures du département.

L'objectif étant de proposer aux accueils des animations originales, de qualité, encadrées par un animateur qualifié au sein même de leurs structures.



# SECTEUR ÉDUCATION & CITOYENNETÉ

## Raison d'être

*Accompagner les acteurs éducatifs par l'organisation d'activités complémentaires aux enseignements obligatoires et par la formation à la citoyenneté.*

## Contexte

Historiquement centré sur l'organisation de classes de découverte, le secteur a consolidé depuis deux ans une dynamique élargie à l'Éducation et à la Citoyenneté. Cette évolution traduit une volonté claire : accompagner les enseignants dans la co-construction et la mise en œuvre de leurs projets de séjours éducatifs tout en développant des actions d'éducation à la citoyenneté auprès de publics diversifiés.

Les classes de découvertes demeurent un pilier structurant.

Conçues en articulation étroite avec les projets pédagogiques des équipes éducatives, elles mobilisent notre réseau de centres d'hébergement départementaux et nationaux, enrichis cette année par de nouveaux partenariats.

Une réflexion sur des séjours de proximité est en effet, toujours très engagée, avec le site de La Garette comme espace de développement. Pour 2025, l'objectif a donc été de continuer d'asseoir nos séjours scolaires comme un véritable outil éducatif et un axe fort au sein de la Ligue.

En 2025, le secteur a continué de renforcer sa place aux côtés de l'Éducation Nationale en affirmant son rôle de mouvement complémentaire de l'École publique.

L'accompagnement des enseignants s'est intensifié et de nouvelles écoles ont rejoint la dynamique. Parallèlement, les actions d'éducation à la citoyenneté se sont développées auprès d'écoles, collèges et lycées autour de thématiques majeures : compétences psychosociales,

usage des écrans, prévention du harcèlement, fraternité, égalité femmes-hommes, enjeux environnementaux. Une veille active et une formation continue garantissent l'adaptation de nos interventions aux évolutions sociétales et aux demandes.

Le développement vers de nouveaux publics, notamment en dehors du cadre scolaire, constitue un axe stratégique, en particulier en direction de la jeunesse, et ouvre des perspectives de développement structurantes pour la suite du secteur.

Par exemple, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres

- a accompagné des élus locaux dans des projets conduits avec des Conseils Municipaux de Jeunes

-est intervenue en milieu carcéral pour des ateliers d'éducation à la citoyenneté

-a proposé des journées de cohésion/coopération avec des étudiants

--a développé des activités pédagogiques en partenariat avec une entreprise propriétaire d'espaces naturels dédié à la création d'une forêt et au développement de la biodiversité



Pour cela, cette année, le secteur a pu s'appuyer sur des partenariats forts avec la MAE, l'entreprise Hargassner, l'INSPE, ou encore la Maison d'Arrêt.

Enfin, le secteur souhaite réaffirmer son engagement dans la dynamique départementale de la classe dehors, participer aux Rencontres régionales SORTIR et organiser une journée dédiée aux compétences psychosociales par la pratique éducative en extérieur.

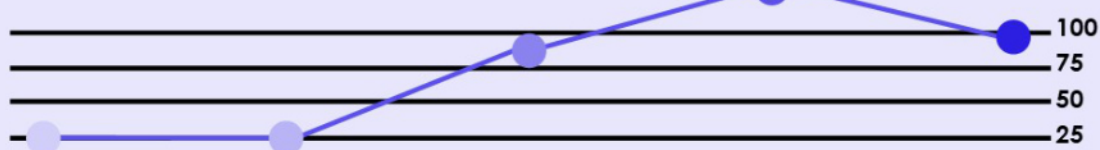
# SECTEUR ÉDUCATION & CITOYENNETÉ

## INFOGRAPHIE

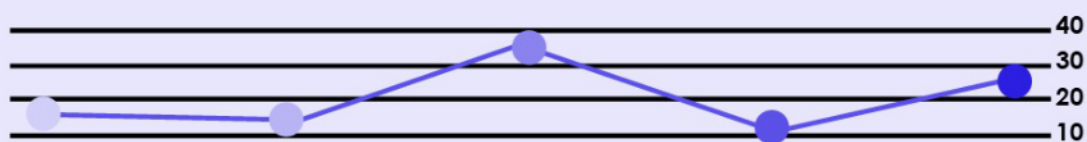


### CITOYENNETÉ

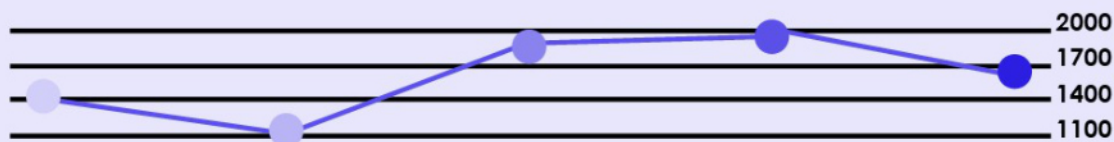
Nombre d'interventions



Nombre de structures sensibilisées



Nombre de participants

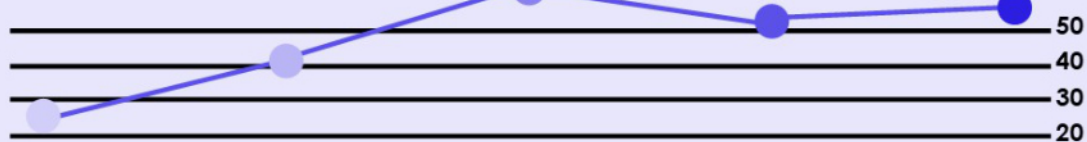


### SEJOURS SCOLAIRES

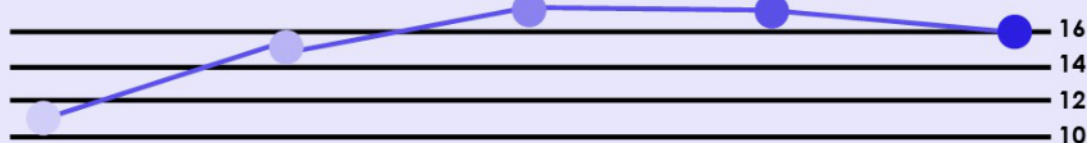
Nombre d'élèves participants



Nombre de séjours



Nombre de productions



Nombre de diffusions





# RESSOURCES HUMAINES

## 23 administrateurs issus du réseau composent le Conseil Fédéral :

Valérie BEGOUT, Maëlle BERRIC, Jean-Paul BERNARD (membre de droit), Patrick BRUN, Rémy BRUNET, Jocelyne BRANDEAU, Stéphanie DELGUTTE, Didier DROCHON, Sébastien DUBECH (membre de droit) Pascal FOURNIER, Sylvie JACQUET-GALLO, Béatrice JOZEAU, Myriam HAMET, Florence QUINARD, Patrick MACHET, Philippe MARSAULT, Karine MAZET, Frédéric MENARD, Françoise PETIT, Monique SAUVIGNON, Samuel SUIRE. Céline VOUHÉ.

## 9 membres constituent le bureau et assurent le suivi des différents secteurs

Jocelyne BRANDEAU (Présidente)  
Patrick BRUN (Vice-président)  
Samule SUIRE (Trésorier)  
Valérie BEGOUT (Trésorière Adjointe)  
Françoise PETIT (Secrétaire)  
Didier DROCHON  
Béatrice JOZEAU  
Frédéric MENARD

- Sébastien DUBECH (UFOLEP)
  - Jean-Paul BERNARD (USEP)
- Stéphanie DELGUTTE, référente élue de la commission « Vie fédérative » est invitée permanente au bureau.

NB : Tous les administrateurs des Comités sportifs Ufolep et Usep complètent ce groupe de dirigeants associatifs engagés au service du projet de la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres. Ensemble, ils constituent le Conseil Permanent.



## Les Commissions sectorielles

Chaque commission est en charge d'un pôle ou d'un secteur .

- Elle est animée par un binôme « Administrateur élu » / « Responsable salarié »
- Elle est guidée par une « raison d'être »,
- Elle est missionnée pour mettre en œuvre une fiche mandat validée par le Conseil Fédéral

### -> Administration et Finances

Administrateur référent : Samuel SUIRE  
Responsable de pôle : Alban RABUSSIER

### -> Vie Fédérative

Administratrice Référente : Stéphanie DELGUTTE  
Responsable de pôle : Sarah KLINGLER

# RESSOURCES HUMAINES

## -> Engagement

Administrateur référent : Patrick BRUN  
Responsable de secteur : Jérôme BACLE

## -> Vacances et Animations

Administrateur référent : Didier DROCHON  
Responsable de secteur : Camille GARAIN

## -> Éducation et Citoyenneté

Administratrice Référente : Françoise PETIT  
Responsable du secteur : Marie THEBAULT

## -> Arts et Cultures

Administrateur référent : Samuel SUIRE  
Responsable de secteur : Marion LECHELON

## Les Commissions thématiques et les groupes de travail

### -> Comité de suivi lié aux dispositions à prendre dans la continuité du dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Administrateurs : Jocelyne BRANDEAU, et Patrick BRUN  
Référent salarié : Jérôme BACLE

### -> Commission « Économie Sociale et Solidaire »

Administrateurs : Jocelyne BRANDEAU, Patrick BRUN, Rémy BRUNET, Didier DROCHON, Sébastien DUBECH Sylvie JACQUET-GALLO et Françoise PETIT.  
Référent salarié : Jérôme BACLE

**En 2025, 94 contrats ont été signés pour mettre en œuvre les programmes d'actions de la fédérations.**

### 13 « Contrats permanents » :

Direction  
 Jérôme BACLE

Pôle « Administration et finances »  
 Alban RABUSSIÉ (Responsable)  
*Poste créé le 1<sup>er</sup> septembre 2025*  
 Virginie JAECK (Comptabilité)  
 Ludivine LECHAT (Secrétariat)

Pôle « Vie fédérative »  
 Sarah KLINGLER (Responsable)  
 Alban RABUSSIÉ (Chargé de mission)  
*Jusqu'au 31 août 2025*  
 Caroline LLORENS (Chargée de mission)  
*À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2025*

Secteur « Engagement »  
 Betty DUPEYRON (Chargée de mission)

Secteur « Arts et Cultures »  
 Marion LECHELON (Responsable)

Secteur « Vacances et Animations »  
 Camille GARAIN (Responsable)  
 Vincent CORDEIRO (Chargé de mission)

Secteur Éducation et Citoyenneté »  
 Marie THEBAULT (Responsable)  
 Romain SICART (Chargé de mission)

Sport pour tous-UFOLEP  
 Alexis DENIS (Délégué Départemental)  
 -> Mis à disposition du CD UFOLEP 79 à 100%

*NB :*  
 Jérémy PAIRAULT, Délégué Départemental du CD USEP79 est sous contrat de l'USEP79.



# RESSOURCES HUMAINES

## 81 « Contrats temporaires » :

11 Contrats d'engagement en Service civique dont 9 pour agir au sein de structures affiliées

33 Contrats d'engagement éducatif pour assurer, en volontariat, la direction et l'animation des séjours de vacances et des formations BAFA.

27 Contrats d'engagement éducatif pour assurer, en volontariat, l'encadrement des séjours SNU.

9 Contrats à durée déterminée pour absorber des augmentations temporaires d'activité.

1 Contrat de mise à disposition par le GESA pour assurer des missions d'appui administratif (SNU, Lecture Loisirs) et de communication

## Bénévolat

La mise en œuvre des programmes d'actions repose aussi sur l'engagement de bénévoles :

- Formation Valeurs de la République et Laïcité
- Convoyage « Vacances pour tous »
- Intervention auprès des enfants et jeunes
- Aménagement de la Bibliobulle
- Logistique

....



*Salariés et administrateurs se sont réunis en « séminaire » le 22 novembre 2025*



## La Société Civile Immobilière « SCI FLEP79 »

En mars 2024, la Société Civile Immobilière « FLEP79 » a été fondée entre la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres (52%), l'Ufolep79 (24%) et l'USEP79 (24%)

Cette démarche a permis de renforcer le patrimoine des 3 structures et de sécuriser leurs conditions de fonctionnement de leur siège et de stockage. Elle a aussi permis de renforcer son patrimoine.

En 2025, quatre actions fortes ont été conduites :

- La division de la parcelle et la vente de 3 555 m<sup>2</sup> (35,7%) non-batis pour renforcer la trésorerie de la SCI et limiter les charges foncières

- Un programme de travaux pour améliorer la performance énergétique (Chauffage, climatisation et éclairage), le confort (Acoustique, Réseau informatique, Aménagement) et les conditions d'accueil du public au rez-de-chaussée.

- L'internalisation de l'entretien des espaces dans une logique d'insertion

- L'accueil d'un nouveau locataire pour sécuriser la gestion locative dans une logique partenariale : Atelier Canopé 79



# La Charte ESS de la LEDS

## Économie Sociale et Solidaire

L'Économie Sociale et Solidaire est un champ d'activité très large, encadré en France par une loi. 5 statuts y sont identifiés : les mutuelles, les fondations, les sociétés commerciales, les coopératives et les associations.

En 2025, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a installé une commission qui a organisé des échanges, en Conseil Fédéral puis en Séminaire, pour identifier et désigner clairement le cadre dans lequel elle souhaite se développer.

À l'issue de ces travaux, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres s'est dotée d'une Charte en 3 parties :

- **Exigence d'utilité sociale**
- **Principe de gestion démocratique**
- **Primauté de l'humain sur le profit**

### Primauté de l'humain sur le profit

L'économie sociale et solidaire désigne un mode d'entreprendre qui cherche à concilier activité économique et utilité sociale. Elle repose sur des principes de solidarités, de coopération, de démocratie, et de primauté de l'humain sur le profit.

- Contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités
- Veiller à préserver la qualité de vie des personnes dans la structure
- S'engager dans des pratiques de consommation responsable
- Consacrer la majorité des bénéfices à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise
- Ne pas distribuer les réserves obligatoires constituées

### Exigence d'utilité sociale

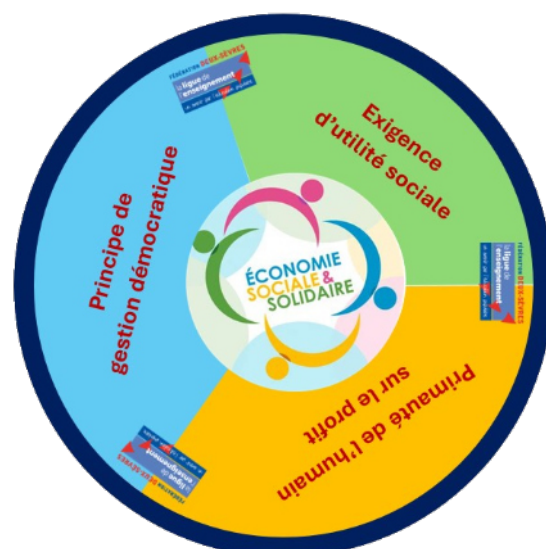
Une entreprise de l'ESS se mobilise pour remettre l'humain au cœur de l'économie et répondre aux grands défis de la société. Le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarités et d'utilité sociale.

- Apporter un soutien à des personnes en situation de fragilité
- Concourir au développement local durable
- S'engager dans des projets d'innovation sociale
- Assurer la territorialisation de l'activité économique et des emplois

### Principe de gestion démocratique

Le fonctionnement des entreprises de l'ESS permet la participation de tous dans la prise de décisions.

- Assurer l'information des élus et des salariés aux réalisations de l'entreprise
- Garantir une organisation qui permette la participation des salariés aux instances de la structure
- Pour favoriser l'engagement personnel et collectif, la structure peut s'appuyer sur l'engagement personnel et collectif de très nombreux volontaires (salariés, adhérents, bénévoles, partenaires...)
- Permettre aux bénévoles d'exercer des missions au service de la structure





# PROJET ASSOCIATIF 26-28

En 2025, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a décidé de prendre une année pour mettre à jour son projet associatif.

Elle a rapidement choisi de maintenir son titre considérant qu'il était toujours pertinent : « Fédérer pour plus d'humanité, plus d'engagement et plus de partage ».

Elle a aussi choisi de conserver les axes en lien avec ses différentes facettes :

- Un mouvement d'idée attaché aux valeurs de la république
- Une fédération d'associations
- Un mouvement complémentaire de l'école et des politiques publiques
- Une structure économique contrainte à des pratiques entrepreneuriales

Ainsi, elle a procédé à une reformulation de l'intitulé des axes conforme à son développement et à une actualisation des objectifs opérationnelles

Enfin, elle a inscrit sa démarche dans 4 défis contemporains qui lui semblent essentiels pour accompagner le citoyen du 21ème siècle.

Chaque année, les programmes d'actions seront déclinés au sein des commissions puis validés en conseil Fédéral sous la forme de Fiches-Mandats Annuels. Ces programmes intégreront progressivement de plus en plus les défis contemporains à relever.

## Axe 1 ; AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ FONDÉE SUR LA FRATERNITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE

- A. Porter les valeurs de Liberté, Égalité, Fraternité et le principe de la Laïcité
- B. Lutter contre les discriminations
- C. Agir pour la citoyenneté numérique
- D. Impulser l'engagement des personnes
- E. Faire vivre le débat public et y contribuer

## Axe 2 : ASSURER NOTRE RÔLE DE FÉDÉRATION

- A. Cultiver les liens avec les associations affiliées et entre elles
- B. Représenter nos associations affiliées
- C. Renforcer la visibilité de l'activité de la fédération
- D. Accompagner les associations

**Pour sécuriser le portage politique du projet, le Conseil Fédéral s'est doté d'un calendrier annuel pour organiser la stratégie et le pilotage des programmes d'actions construits par année scolaire, avec des Fiches Mandats (FM)**

- Mars : évaluation de la mise en œuvre de la FM en cours

- Avril-Mai : préparation de la FM de l'année suivante
- Juin : validation en Conseil Fédéral de la FM de l'année suivante et installation de la commission qui sera chargée du pilotage du programme d'actions
- Juillet -> Juin : Mise en œuvre



# PROJET ASSOCIATIF 26-28

## Axe 3 : ANCRER NOTRE PROJET DANS LE CADRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

A. Renforcer nos liens avec les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels

B. Affirmer notre légitimité à agir dans ce cadre

C. Confirmer notre statut d'association complémentaire de l'enseignement public

D. Affirmer notre ancrage territorial lié à notre statut de fédération d'associations

E. Valoriser notre expertise dans les méthodes actives de l'éducation populaire

## Axe 4 : DÉVELOPPER NOTRE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

A. Poursuivre la mise en œuvre des principes de gestion durable des ressources humaines et financières

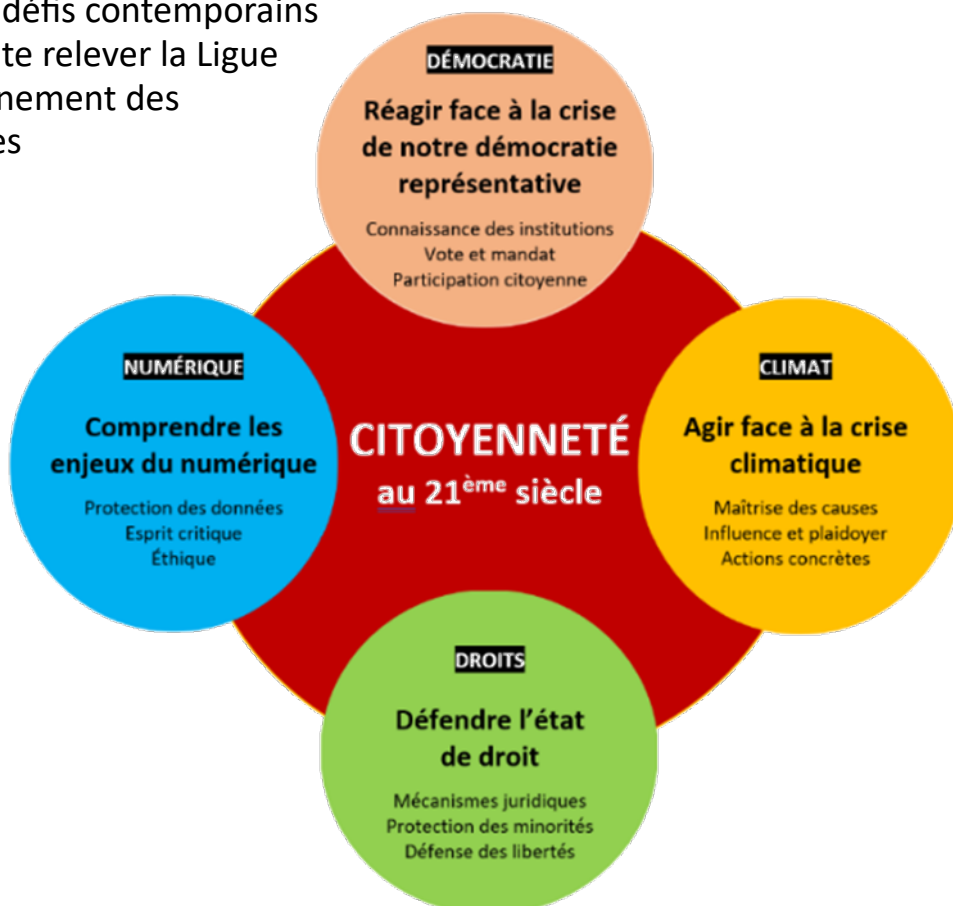
B. Pérenniser une gouvernance partagée, suivie et rigoureuse

C. Renforcer et développer des partenariats économiques durables

D. Faire vivre les principes de la transition écologique dans nos pratiques

E. Créer une identité ESS de la « Ligue de l'Enseignement des Deux-Sèvres » et l'incarner

Les quatre défis contemporains que souhaite relever la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres





# Rendez-vous !

Assemblée générale du 20 mars 2026

## Expérimenter la Classe Dehors



### JOURNÉE D'ÉCHANGES DE PRATIQUES ET D'ATELIERS IMMERSIFS


Journée organisée par la Ligue de l'enseignement 79,  
avec la participation du GRAINE Poitou-Charentes,  
en partenariat avec la DSDEN 79



### Pourquoi participer ?

- Pour **EXPERIMENTER** concrètement la Classe Dehors
- Pour **ECHANGER** entre pairs et s'inspirer de pratiques existantes
- Pour **REPARTIR** avec des idées directement transposables en classe
- Pour **OSER** se lancer ou aller plus loin



 **LE 20 MAI 2026**  
**10H00 - 16H30**

 **LA GARETTE (79)**  
**SALLE DU CHÂTELET**

(78 TER RUE DES GRAVÉES 79270 SANSAIS)



**INSCRIPTION ICI**

Clôture le 06.03.26



Possible à la journée  
ou à la demi-journée



# Séjours Été 2026



## SÉJOURS DE VACANCES en Deux-Sèvres ÉTÉ 2026



Écuries du Châtelier  
(MISSÉ)

### ÉQUITATION



Marais Poitevin  
(SANSAIS)

### NATURE

**7-11 ANS**  
5 JOURS

**11-14 ANS**  
6 JOURS



### CIRQUE / SPORT

Le Breuil  
(SAINTE EANNE)



### AVENTURE

Lac du Lambon  
(PRAILLES)

Contactez-nous...

✉ [vacances@laligue79.org](mailto:vacances@laligue79.org)

☎ 05 49 77 38 77

🌐 [www.laligue79.org](http://www.laligue79.org)

📱 Via le QR CODE



FÉDÉRATION DEUX-SÈVRES

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Laïque et indépendante, la ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

.....

## **RAPPORTS MORAUX RAPPORTS D'ACTIVITÉS**

**2025**

.....

Un document synthétique destiné aux adhérents et aux partenaires pour rendre compte d'une année d'exercice.

## **LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**



Ligue de l'Enseignement des Deux-Sèvres  
52 rue de Pied de Fond - 79000 Niort

Tél : 05 49 77 38 77

Mèl : [contact@laligue79.org](mailto:contact@laligue79.org)

[www.laligue79.org](http://www.laligue79.org)

Suivez-nous sur Facebook